

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

Route départementale N°304 et N°303
Aménagement du lieu-dit « Le Pont Ruelland » et
Renouvellement de la couche de roulement

Commune de MAURON

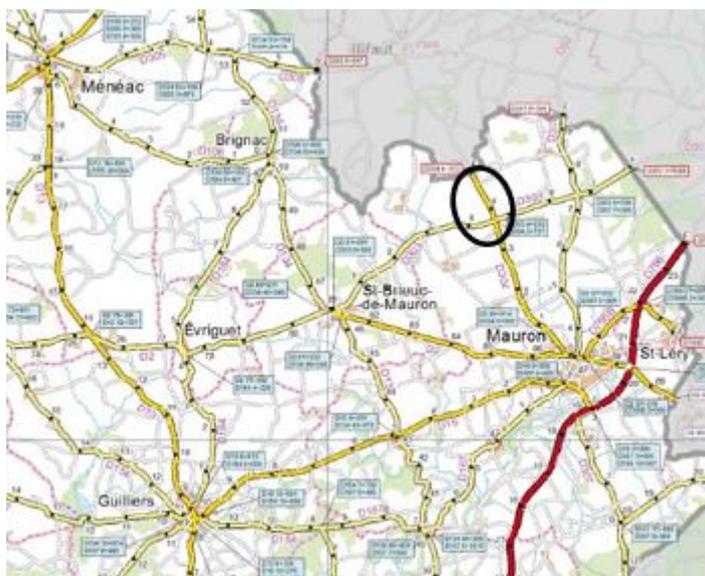
SEPTEMBRE 2024

Objet de l'opération

Dans le cadre d'une réflexion en lien avec la commune pour la déviation Poids Lourds de MAURON, le département a programmé au sein de son plan routier départemental des travaux d'aménagement du lieu-dit « Le Pont Ruelland » (RD304/RD303).

Un renforcement de chaussée de la RD304 au nord de ce lieu-dit (purges et couche de roulement) est également programmé. Ces travaux permettront de pérenniser la structure de chaussée et améliorer les conditions de sécurité de l'ensemble des usagers. Ces aménagements permettent de limiter le trafic PL en traverse d'agglomération.

Plan de situation



Désignation des intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement
(Suivi chantier : ATD Nord Est – SERD de MAURON)

Montant de l'opération : 280 000 € TTC

Les travaux seront réalisés par l'entreprise EIFFAGE

Les travaux sont intégralement pris en charge par le département du Morbihan.

Contenu des travaux de réparation de l'ouvrage

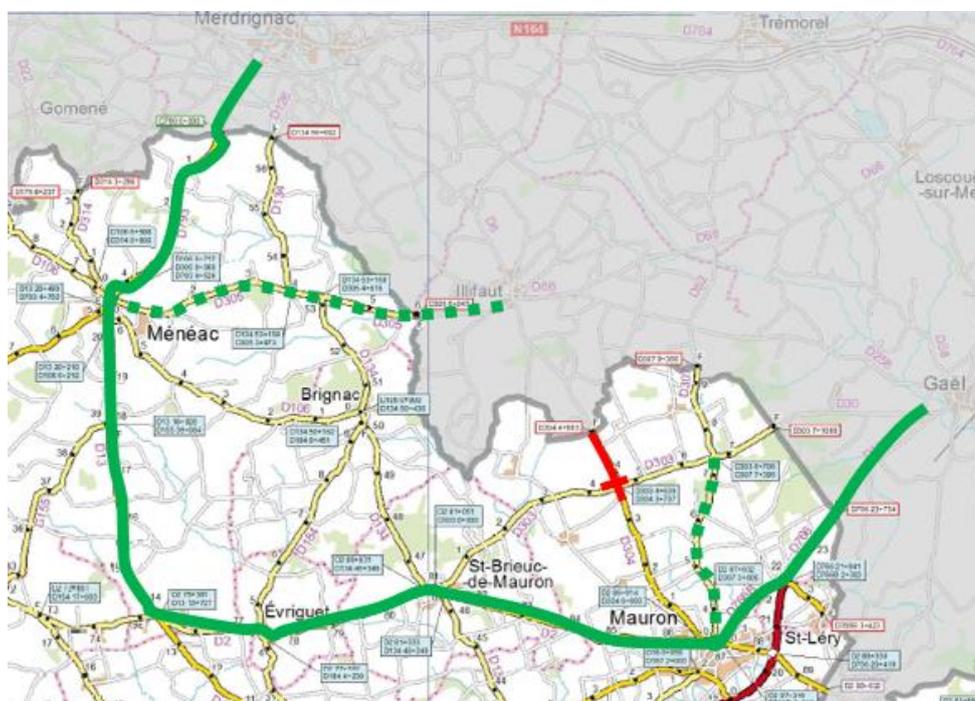
Les travaux portent sur la réalisation de 4 plateaux surélevés au niveau du lieu-dit « Le Pont Ruelland », de purges localisées en Grave Bitume (GB) et de la couche de roulement en Béton Bitumineux Semi Grenu (BBSG) sur la RD304 au nord de ce lieu-dit

Organisation des travaux de réparation de l'ouvrage

Les travaux démarreront le mardi 10 septembre 2024 pour une durée prévisionnelle de 4 semaines.

Information et déviations durant les travaux de réparation

Les travaux nécessiteront la mise en place d'une déviation à partir du 10 septembre jusqu'à la fin des travaux prévus au plus tard le 4 octobre 2024.



Itinéraires des déviations :

Usagers en provenance de la RN164 (Loudéac/Trémoré) vers Mauron :
RD793 - Ménéac – RD13 – RD2

Usagers en provenance de la RD6 (Merdrignac) vers Mauron
RD66 – Illifaut - RD793 - Ménéac – RD13 – RD2

Usagers en provenance de la RD2 (St Brieuc de Mauron) vers Gaël :
RD2 – Mauron – RD766B – RD766

Usagers en provenance de la RD2 (Gaël) vers St Brieuc de Mauron :
RD307 – Mauron – RD2 – VC de Brécélien

Modalités de transport collectif en liaison avec les autorités organisatrices de transports

Les services de transport ont été informés des contraintes et modalités de circulation à prendre en compte durant la période des travaux.



**Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers :
Restez vigilant et respectez les agents qui interviennent sur les chantiers
dans le but d'améliorer les conditions de circulation.**

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Sarah LE BORGNE (cabinet) 02 97 54 82 11 – email : sarah.leborgne@morbihan.fr

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.